

PROJET Bretagne Sud

Pour vous,
toute l'information
sur le chantier GRTgaz



Lettre d'information **05**

Le mot de Thierry Gobe *Directeur du programme*

Les travaux préparatoires à la réalisation du chantier sont amorcés. En marge des études de sols et des premières coupes d'arbres,

11 communes sont le terrain d'investigations particulières à la recherche d'indices et de traces d'anciennes occupations humaines.

Piquetages, sondages, relevés topographiques... En tout, ce sont 23 zones réparties sur l'ensemble du tracé de la future canalisation qui font l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique émise par l'État. Près de 7 % de la surface totale du tracé.

Informers les parties prenantes,

faciliter et sécuriser l'accès sur site des opérateurs spécialisés, contribuer financièrement aux recherches...

GRTgaz met en œuvre toute son

23 zones de diagnostic archéologique

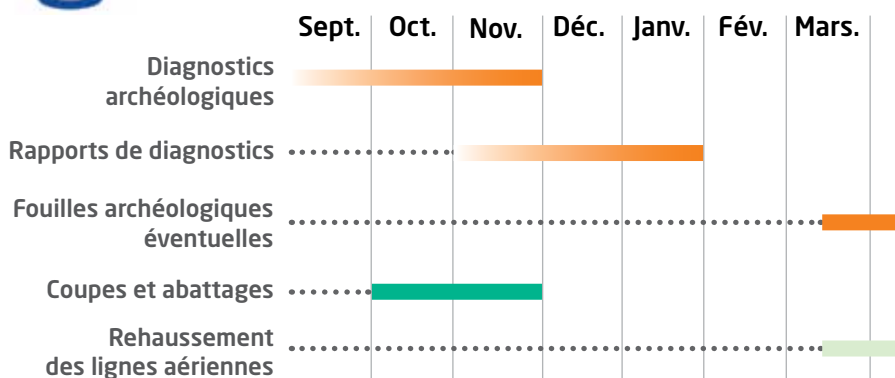
expertise d'aménageur pour favoriser la réussite de cette campagne

archéologique, menée sur le terrain par l'INRAP (Institut national de recherche en archéologie préventive) sous la supervision de l'État. À l'instar de précédents grands projets menés en France par GRTgaz, le projet Bretagne Sud constituera peut-être une opportunité pour l'avancée des connaissances scientifiques et la valorisation du patrimoine archéologique breton. C'est une dimension peu connue des projets gaziers: cette lettre a pour objectif de la mettre en lumière, tout en vous informant sur les autres actualités. Bonne lecture !



■ Coupes et abattages
■ Diagnostics archéologiques

■ Tracé de la canalisation



Sur le terrain

PLACE À L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

3 questions à... Jean-Charles Arramond,
Service archéologie à la Direction régionale des affaires culturelles

La DRAC a émis des arrêtés de prescription d'archéologie préventive sur 23 zones de recherche.

Comment ont-elles été choisies?

J-C.A.: Deux raisons justifient le classement d'une zone en secteur « sensible ». Soit le tracé traverse (ou juxtapose) un site ou des routes anciennes préalablement identifiés. Soit il est situé sur un endroit propice à l'installation humaine (position géographique en hauteur, promontoire, etc.). Ces secteurs sont répertoriés dans une cartographie nationale. Les 23 zones sélectionnées sur le tracé de la canalisation sont des sites archéologiques potentiels...

Comment se déroule une opération d'archéologie préventive?

J-C.A.: En deux temps. D'abord une phase d'exploration, assez courte, pendant laquelle on immobilise une section de terrain après l'autre, après autorisation et état des lieux avec le propriétaire et l'exploitant. L'accès au terrain libéré temporairement de toute contrainte agricole est préparé par GRTgaz.

L'INRAP y creuse alors à la pelle mécanique, dans le périmètre de l'emprise, une tranchée de 3 m de largeur sur la longueur de la section définie. Objectif : détecter, caractériser, dater les vestiges éventuels. Pour ce faire, il faut aller au contact du « substrat », cette terre limoneuse propice à la conservation sous de la terre végétale. Puis les terrains sont rebouchés progressivement. On entre dans la deuxième phase de diagnostic : celle de l'analyse et du rapport.

Et si le diagnostic est positif?

J-C.A.: Si le rapport fait état d'une zone remarquable sur le plan scientifique, des fouilles complémentaires ont lieu sur celle-ci, les autres zones sont libérées. Le sol est décapé pour atteindre les premières couches archéologiques. Des relevés sont effectués par les archéologues et topographes. L'exploitation des données se passe alors en laboratoire (plans, coupes, études diverses...); les résultats donnent lieu à communications publiques.



Diagnostic archéologique à Pleyben

EN BREF

Les signatures de conventions amiables

Plus de 70 % de propriétaires ont signé les conventions de servitude depuis le lancement de la campagne en juin 2019. Pour respecter le calendrier des travaux, les parcelles qui n'auront pas fait l'objet d'un accord amiable, passeront prochainement sous le coup d'une enquête dite « parcellaire » publique diligentée par la préfecture. À la suite de cette enquête administrative, le préfet peut imposer par arrêté la cession des parcelles (« arrêté de cessibilité »), alors frappées d'une servitude administrative.

Les coupes de bois

Avant les coupes, un expert dresse un état des lieux et estime le montant de l'indemnité à verser au propriétaire forestier. Ce dernier jouit du fruit des coupes dont le stockage a lieu en dehors de l'emprise. Après les travaux, les bois sont replantés hors zone de servitude et les haies arbustives sont reconstituées.

Le rehaussement des lignes électriques

Afin d'observer une distance de sécurité minimale entre les conducteurs électriques et les engins de pose, certaines lignes électriques sont rehaussées. Des gabarits de hauteur pourront être mis en place pour garantir le passage des engins en toute sécurité sous les lignes.

LES ACTEURS

LE PRESCRIPTEUR

Le Ministère de la Culture, à travers la Direction régionale des Affaires culturelles, prend l'arrêté de diagnostic archéologique et délimite les zones explorées. Il décide, ou non, de la réalisation de fouilles complémentaires en fonction des rapports de diagnostics.

L'OPÉRATEUR

Les équipes de l'Institut national d'archéologie préventive réalisent les diagnostics puis se chargent, le cas échéant, des fouilles sur le terrain.

L'AMÉNAGEUR

GRTgaz informe l'État du tracé de la canalisation et acquitte la redevance archéologique. L'entreprise fait le lien avec les exploitants agricoles et les propriétaires des terrains concernés. Un état des lieux de sortie est réalisé après travaux. Les exploitants sont indemnisés pour les dommages aux cultures.



Études préalables (impact, dangers...)

Concertations publiques, enquête publique

Déclaration d'utilité publique et autorisation ministérielle

Reprise des études (sols, archéologie)

Études de sol
Campagne de conventions avec les propriétaires
Diagnostics archéologiques

Fouilles archéologiques
Travaux préparatoires

Construction et mise en service du gazoduc

Finitions

2012

2013

2014

2015

2018

2019

2020

2021

2022

Transition énergétique

BIOGAZ : LA BRETAGNE SE DOTE D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

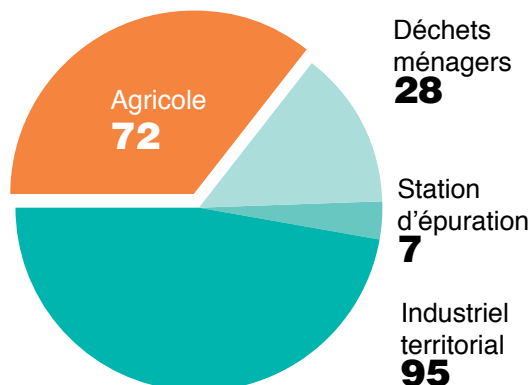
Signé entre l'État, la Région Bretagne, l'ADEME, le Pôle Énergie Bretagne, GRDF et GRTgaz le 12 septembre 2019 et associant le monde agricole via la Chambre d'Agriculture, l'association AILE ou l'Association des Agriculteurs méthaniseurs de Bretagne, **le pacte biogazier** consacre le potentiel de production de biogaz de la Bretagne, région d'élevage au climat tempéré possédant d'importants gisements de biomasse détenus, principalement, par les exploitations agricoles (effluents d'élevage, intercultures...). Objectifs poursuivis : multiplier par six la production de gaz renouvelables d'ici à 2030 avec l'ambition d'atteindre un volume de biogaz injecté dans les réseaux équivalent à 10 % de la consommation de gaz naturel. L'usage local du biométhane produit en Bretagne sera favorisé, en particulier dans la mobilité au bioGNV.

Le regroupement des professionnels constitue un autre pilier du plan. Une filière structurée permettra de créer de la valeur sur le territoire et de défendre les spécificités bretonnes dans les débats nationaux de la filière biogaz.



Origine des capacités de production injectées dans le réseau en Bretagne (en GWh)

13 sites pour une capacité totale de production de 203 GWh annuelle (soit près de 1/9^e de la production nationale de biométhane)



En bref

GRTgaz INSTALLE UN BUREAU DE CHANTIER À PLOUAY

Zone d'Activités de Restavy
1 Rue Jean-Marie Le Bris
56240 PLOUAY
Tél. : 0632551419



François Lefebvre,
Ingénieur de chantier

Une question ?

Écrivez-nous à l'adresse mail arteres-de-bretagne@grtgaz.com

ou consultez notre site web www.grtgaz.com/grands-projets/bretagne-sud/presentation

GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz naturel et un expert mondial des réseaux et systèmes de transport gazier. En France, GRTgaz emploie 3000 collaborateurs, possède et exploite plus de 32 500 km de canalisations enterrées et 26 stations de compression pour acheminer le gaz entre fournisseurs et consommateurs (distributeurs ou industriels directement raccordés au réseau de transport). GRTgaz assure des missions de service public visant à garantir la continuité d'acheminement du gaz et propose aux utilisateurs (ou futurs utilisateurs) des prestations d'accès à son réseau de transport de gaz. Acteur de la transition énergétique, GRTgaz investit dans des solutions innovantes pour adapter son réseau et concilier compétitivité, sécurité d'approvisionnement et préservation de l'environnement.